

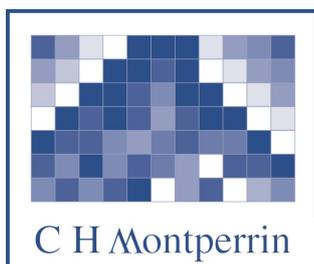


Plan de Prévention Partagé

Le PPP c'est quoi ?

Un document court et précieux, à rédiger seul ou avec l'aide d'un soignant ou d'un médiateur de santé pair

- Quand je vais bien
- Pour mieux participer aux décisions qui me concernent



*Pour plus
d'informations ...*

*Contactez votre équipe
soignante de référence ou
l'équipe de réhabilitation
psychosociale (04 42 28 34 53)
ou scannez le QR code*



Hôpitaux de Provence
Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône